



SEMAPHORE MULHOUSE SUD ALSACE – 7 / 9 rue du Moulin – 68100 MULHOUSE
☎ 03.89.66.33.13 / Fax : 03.89.56.49.19 / www.semaphore.asso.fr
www.reseau-informationjeunesse-alsace.fr

MONITEUR EDUCATEUR

Le moniteur éducateur a un rôle d'animation, de prévention et d'éducation auprès des personnes en difficulté. Il travaille en liaison avec l'éducateur spécialisé qui détient la responsabilité d'élaborer des projets.

Description des tâches / conditions de travail

Le moniteur éducateur exerce ses fonctions auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes inadaptés, de handicapés ou de personnes âgées dépendantes. Orientée à l'origine vers l'enfance inadaptée, la profession s'est élargie aux adultes en difficulté.

Le moniteur éducateur travaille en équipe avec les éducateurs spécialisés, psychologues, assistants de service social, enseignants et médecins. Dans tous les cas, ses activités sont très proches de celles de l'éducateur spécialisé.

Il applique les projets d'animation et d'organisation de l'éducation mis en œuvre par l'équipe à laquelle il collabore.

Il peut aussi s'occuper de soutien ou de suppléance familiale. Pour certaines missions, relevant par exemple de l'internat, il peut être conduit à travailler la nuit et à avoir des horaires irréguliers. Pour exercer ce métier un équilibre nerveux à toute épreuve est indispensable.

Publics visés :

Enfants – Adolescents – Adultes dans les domaines suivants :

- Handicap
- Protection de l'enfance
- Santé
- Insertion Sociale

Evolution professionnelle

Ce métier correspond à une étape vers la carrière d'éducateur spécialisé. Dans ce cas, le moniteur doit passer le DEES ou diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé.

FORMATION

Le moniteur éducateur est titulaire du certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur éducateur (**CAFME**) délivré par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La formation en 2 ans est dispensée par des établissements agréés.

Conditions d'admission

- ✓ être âgé de plus de 18 ans à la date de démarrage du cycle de formation ;
- ✓ satisfaire aux épreuves d'admission comprenant une épreuve écrite et une épreuve orale.

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder aux épreuves de sélections, cependant certains diplômes vous dispense de l'épreuve écrite.

Ne sont pas soumis à l'épreuve écrite d'admissibilité, les candidats titulaires :

- ✓ du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale ou mention complémentaire d'Aide à Domicile
- ✓ du Diplôme d'Etat d'Assistant Familial
- ✓ du BEATEP activité sociale et vie locale ou BPJEPS animation sociale
- ✓ du Certificat d'aptitude aux fonctions d'Aide Médico-Psychologique (A.M.P)
- ✓ du Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale (T.I.S.F)
- ✓ du Baccalauréat ou d'un Diplôme Européen ou étranger règlementairement admis dispense du Baccalauréat.
- ✓ du Diplôme ou Certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV

Calendrier des épreuves

Clôture des inscriptions	Du 1^{er} Décembre 2010 jusqu'au 25 Février 2011
Epreuves d'admissibilité	26 Mars 2011
Epreuves d'admission	Entre le 14 Mars et le 10 Juin 2011
Résultats aux sélections	Juin 2011
Rentrée scolaire prévue le	Septembre 2011

Tarifs des épreuves d'admission (2011)

Epreuve écrite	90 €
Epreuve orale	190 €

Tarifs de la formation (2011)

Droits d'inscription	176 € par année
Frais de scolarité	417 € par année
Frais pédagogiques	5 591,50 € (1^{ère} année) - 4 431 € (2^{ème} année) soit un total de : 10 022,50 €

*Pour les contrats d'apprentissage, le coût de la formation est différent (possibilité de prise en charge par UNIFAF), contacter le **CFA ARAASSM** au : **03 88 18 25 61** ou par e-mail : araassm@ifcaad.fr*

Contenu de la formation

La formation répartie sur 2 ans comporte :

- ✓ 950 heures d'enseignements théorique
 - accompagnement social et éducatif spécialisé
 - participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé
 - travail en équipe pluri-professionnelle
 - implication dans les dynamiques institutionnelles
 - ✓ 980 heures de formation pratique
 - 2 ou 3 stages d'une durée totale de 28 semaines (980 heures).
- Chacun des stages doit durer au minimum 8 semaines (280 heures).*

Les candidats en situation d'emploi de moniteur éducateur effectuent au moins un stage d'une durée minimale de 8 semaines (280 heures) hors structure employeur auprès d'un public différent.

Rémunérations et aides financières

Il est possible de demander une Bourse d'études en travail social auprès du Conseil Régional :
<http://boss.region-alsace.eu>

Les Demandeurs d'emplois peuvent bénéficier d'une aide financière par l'Etat allant jusqu'à 300 €.

Ecole en Alsace

IFCAAD

12, rue Jean Monnet CS 90045

67311 SCHILTIGHEIM CEDEX

☎ : 03.88.18.61.31 (renseignements sur la formation, les conditions et modalités d'inscription)

☎ : 03.88.18.61.35 (renseignements sur l'apprentissage)

Site web : www.ifcaad.fr / E-mail : accueil67@ifcaad.fr

Le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Moniteur Educateur (CAFME) est un diplôme de **niveau IV**. Il peut être préparé en formation initiale ou en cours d'emploi.

L'A.R.A.A.S.S.M., Association Régionale d'Alsace pour l'Apprentissage dans le secteur Sanitaire et Médico – Social, permet la possibilité de formation par l'apprentissage.

La formation comporte en moyenne un mi-temps chez l'employeur, l'autre mi-temps en centre de formation ou en stage

Préparation au concours d'entrée

* A.P.P (Aide Pédagogique Personnalisée)

74, rue de Logelbach

68025 COLMAR

☎ : 03.89.22.92.60 / Site web : www.greta-colmar.fr

* GRETA Centre Alsace

Atelier de Pédagogie Personnalisée

8, boulevard Charlemagne

67600 SELESTAT

☎ : 03.88.82.96.12 / Site web : www.greta-colmar.fr

* COURS GALIEN

15, rue du faubourg de Saverne

67000 STRASBOURG

☎ : 03.88.32.66.33 / Site web : www.cours-galien.fr

* Gestion Initiatives Professionnelles et Formations Individualisées

Atelier de Pédagogie Personnalisée

12, rue d'Altkirch

67100 STRASBOURG

☎ : 03.90.41.25.70 / Site web : www.businesspme.com/entreprise/62000/qipfi.html

* Institut d'Enseignement Supérieur (Formation Initiale ou par Alternance)

12, avenue d'Alsace

67000 STRASBOURG

☎ : 03.88.37.94.14 / Site web : www.contrat-pro.fr

* HORIZON

24a, rue des Magasins

67000 STRASBOURG

☎ : 03.88.23.77.99 / Site web : www.horizon-strasbourg.com